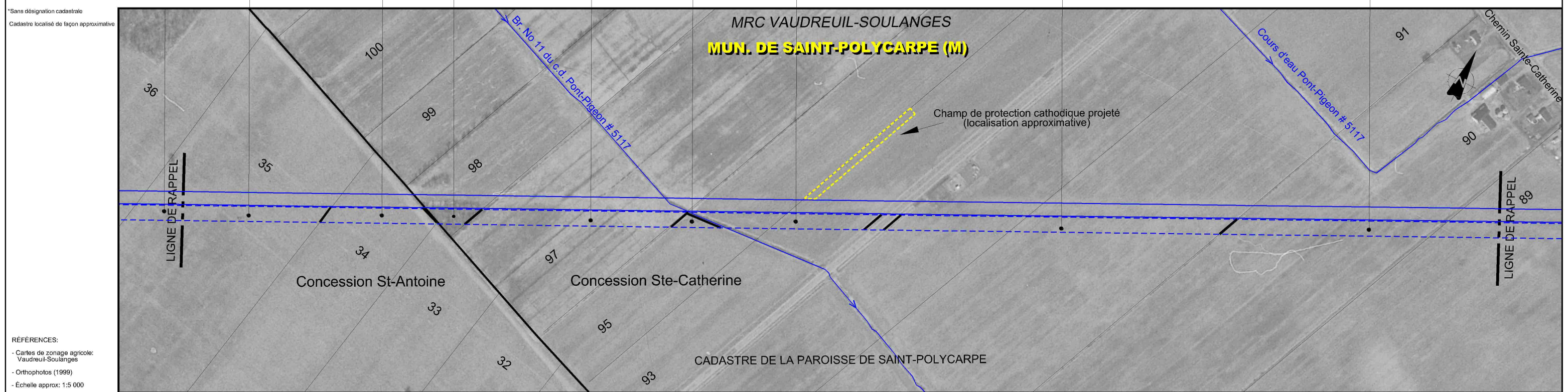


Pédologie (cartes)	Argile Ste-Rosalie											
Pédologie (sondages)	6	7	8	9	B	10	11	12				
Potentiel agricole												
Potentiel forestier												
Utilisation du sol	1. Bon 2. Soya 3. Bon 4. ↗											
1. État du drainage actuel	1. Bon											
2. Couverture végétale	2. Soya											
3. Rendement des cultures	3. Bon											
4. Pente du terrain	4. ↗											
5. Strate forestière	5. Eo Al jin A IV											



RÉFÉRENCES:
 - Cartes de zonage agricole: Vaudreuil-Soulanges
 - Orthophotos (1999)
 - Echelle approx: 1:5 000

No de droit de passage	E8-23		E8-24	E8-25	E8-26	E8-27	E8-28	E8-29X	E8-30B	E8-31	E8-32
Kilomètre	0147A + 1,616		0147A + 2,000			0147A + 2,500			0147A + 3,000		0147A + 3,353
Section actuelle											
Section projetée											
Fossé	0.3		0.4	0.5			0.7		0.2		
Couverture minimale	1.6		1.5	1.4			1.2		1.7		
Particulier	Fossé / ruisseau / cours d'eau verbalisé Drainage souterrain (2) (Voir fiche #3)										
Général	À DÉTERMINER										
Sol arable à protéger	1,2										
Clôtures et chemins	Aucun										
Zones boisées	NON APPLICABLE										
Contrôle d'érosion											
Potentiel archéologique	H7										

LÉGENDE

PHOTOMOSAÏQUE

- Cours d'eau
- Zone non agricole (zone blanche)
- Emprise actuelle TransCanada Pipelines Ltée (18,3 m ; localisation approx.)
- Emprise projetée TransCanada Pipelines Ltée (20 m ; localisation approx.)
- ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**
- H Historique
- P Préhistorique

MESURES DE MITIGATION / COUVERTURE MINIMALE

- ▲ Cours d'eau verbalisé p/r au fond existant, dessin no
- ◆ Ruisseau p/r au fond existant, dessin no
- ◇ Fossé p/r au fond existant, dessin no
- ↑ Futur drain agricole souterrain p/r au terrain naturel, dessin no
- ▨ Secteur drainé souterrainement
- Drain agricole existant

CLÔTURE ET CHEMIN

- x — Clôture temporaire à installer
- | — Chemin à maintenir
- ZONES BOISÉES**
- | Largeur totale du chantier (mètres)
- (R) Endroit où il y a restriction au déboisement
- CONTRÔLE D'ÉROSION**
- ↑↑ Zone de contrôle d'érosion

NOTES

1- Maintenir un passage permanent de dimensions suffisantes de part et d'autre de la zone de travail (un par lot minimum) durant la période des travaux. La localisation précise sera déterminée en collaboration avec le propriétaire et/ou le locataire.

2- Une vérification de la profondeur de tous les drains transversaux au gazoduc existant devra être réalisée avant la construction. Ceci permettra de valider la profondeur nécessaire à l'abaissement du gazoduc pour le franchissement des drains transversaux. La couverture minimale proposée sera validée lors de la localisation desdits drains.

* Sauf indications contraires, toutes les dimensions indiquées sont en mètres.

NO DATE RÉVISION APP

GAZODUC LES CÈDRES

Titre: **Inventaire du milieu/ Mesures spécifiques d'atténuation**

Préparé par: Stéphane Gagné, dta
David Fortin, tech.f.

Dessiné par: Josée Bisson, dta.

Vérifié par: Claude Veilleux, ing. & agr.

Fichier: 3323F001.DWG-F2

Projet: 3323-2

Date: 04-10-18

Echelle: 1: 5 000

Feuille no: **2 de 12**

TransCanada

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement